



UZES

le magazine

Etre fier d'Uzès et fier de l'être
Jean-Luc Chapon

Une ville à la campagne

11 novembre	p 4
Révision PLU	p 6
Développement durable	p 10
Activités périscolaires	p 12
Saison de la truffe	p 14
Marché de Noël	p 18
Secteur sauvegardé	p 20
La presse en parle...	p 21
Animations culturelles	p 22
Ancien Evêché	p 24
Liaison interquartier	p 26
Les travaux	p 28
Tribunes	p 30

HIVER 2016

site : www.uzes.fr

Uzès la Belle illuminée

Depuis que les élus ont décidé de remplacer les bons vieux motifs et guirlandes électriques par des illuminations constituées de leds, des diodes électroluminescentes, réputées pour leur faible consommation en électricité, la ville est de plus en plus illuminée car chaque année les services techniques municipaux ajoutent des guirlandes (3800 mètres en 2014, 1200 mètres en 2015) et des sujets souvent en trois dimensions.

La ville illuminée, mettant en valeur son patrimoine architectural, s'est donc étendue à des quartiers un peu oubliés jusqu'alors (avenues de la Gare et Louis Alteirac, Portalet).

Dans ce domaine, il n'y a pas de limite à condition de ne pas entrer dans la démesure afin de respecter l'élégance et la sobriété de ce qui a déjà été mis en place, des motifs bleus se détachant sur un fonds tamisé de perles d'or. C'est pourquoi, il faut s'attendre maintenant à retrouver l'existant qui donne déjà une parure féérique à nos rues, avenues, boulevards, places et invite le promeneur à lever la tête dès la nuit tombée et au photographe à essayer de fixer cette magie dans des clichés étincelant de mille lumières.

Cette année apporte une prolongation de l'avenue Jean Jaurès avec 15 nouveaux motifs bleu et blanc avenue des Cévennes et 180 guirlandes supplémentaires sur le tour de ville et place aux Herbes.

Chers (es) Uzétiens (nes),

Traditionnellement, décembre est un temps de fête. Cette année, les illuminations, encore plus nombreuses, embellissent la ville et ouvrent les festivités qui vont enchanter Uzès durant l'hiver : le marché de Noël et ses animations, repris en charge par le Comité des Fêtes après la mise en veille de l'association des commerçants, la fête foraine à l'Esplanade, attendue par les grands comme par les petits, la saison de la Truffe, diamant noir de la gastronomie, qui enivre la place aux Herbes de son parfum le troisième week-end de janvier...

C'est aussi le moment de se pencher sur les moments forts des mois passés et ceux qui préfigurent l'avenir : le début des travaux de rénovation de l'Evêché, toiture et planchers, qui va redonner son lustre à ce bâtiment emblématique, les cérémonies de l'armistice du 11 novembre, chargées d'émotion, auxquelles ont participé les élèves du Redounet, le programme 2016-2017 des Nouvelles Activités Périscolaires, plébiscité par les enfants des écoles, la requalification du parking des Marronniers, avec l'installation de barrières entrée/sortie, la mise en place du système de caméras vidéos destiné à sécuriser le centre-ville, la révision du PLU et la mise en place du PADD, un projet pour développer la ville de demain, le



lancement de l'enquête publique sur la liaison inter quartiers Mayac-Mas de Mèze... Sans oublier la revue de presse des articles et émissions qui, cette année encore, ont mis Uzès à l'honneur de belle façon.

C'est enfin l'occasion de pointer les évolutions que nous connaissons dans notre organisation, avec le passage de la compétence lecture à la Communauté de Communes. Désormais, notre médiathèque devient intercommunale et ses salariés ont été transférés à la CCPU, afin de mettre ce service à la disposition de tous les Uzégeois.

En 2017, comme toutes les années précédentes, nous nous consacrerons à rendre la ville plus belle.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

*Jean-Luc Chapon
Maire d'Uzès
Président de la CCPU*



Chaque année commémore un



Il y a cent ans se terminait la bataille de Verdun, la plus meurtrière de la Grande Guerre avec plus sept cent mille tués, 362 000 du côté français, 337 000 pour les Allemands. C'est ce que rappelait une élève du collège Le Redounet, présent avec une délégation de seize collégiens et de sa principale, en lisant le message des anciens combattants. Ses camarades, chargés quant à eux de faire l'appel aux morts, pouvaient témoigner que sur les 137 enfants qu'Uzès avait perdu au champ



d'honneur, 1916 portant 40 noms sur la plaque apposée sur le monument aux morts, fut l'année la plus meurtrière.

Centenaire de la guerre 14-18

Dans la continuité de la commémoration du centenaire de ce conflit mondial, la cérémonie a préservé la solennité qui était la sienne il y a tout juste un an.

Après une messe solennelle à la cathédrale, le carré militaire du cimetière catholique était un premier lieu de recueillement. Puis Denis Bouad, président du conseil départemental, était aux côtés de Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès et président de la CCPU, pour déposer une gerbe au pied du monument aux Morts de l'Esplanade, imités par les responsables des anciens combattants et par le Souvenir français, porteur d'une flamme.

Un détachement du centre de formation initiale des militaires du rang du camp des Garrigues, les portedrapeaux des associations combattantes d'Uzès, une délégation des sapeurs pompiers, des personnalités civiles et militaires étaient entourés de plusieurs centaines d'Uzédiens répondant l'appel du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense : « *Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance.* »

Parfaitement ordonnée par Gérard Bonneau, cette cérémonie conforte le retour de la population lorsqu'il s'agit de se souvenir et d'honorer les enfants de la France qui ont donné leurs vies pour leur Patrie



Diagnostic pour un projet de

Une réunion publique s'est tenue dans le salon Racine de la mairie, mardi 15 septembre, pour présenter le début de la concertation engagée avec la population et les autorités publiques sur la nouvelle révision du PLU (plan local d'urbanisme), qui engage le futur visage urbain et environnemental d'Uzès. Fanny Galiana du Cabinet Citadia, avec à ses côtés Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, et Brigitte de Saboulin-Bollena, adjointe déléguée à l'urbanisme, a présenté le diagnostic du projet de révision du PLU à près de deux cents Uzétiens (nes).



Le PLU c'est quoi ?

Le PLU est une synthèse des projets portés sur le territoire communal, qu'ils soient engagés, prévus ou encore à définir. Il traduit en termes réglementaires les principaux objectifs de la municipalité en matière d'urbanisme, dans un souci de développement durable. Il va déterminer, pour chaque secteur de la ville, les règles de constructibilité qui devront s'y appliquer, une évolution étant nécessaire pour tenir compte du contexte législatif (loi ALUR, Grenelle)

Pourquoi réviser le PLU approuvé en 2006 ?

- De nouveaux enjeux communaux
- D'importantes évolutions législatives survenues en matière d'urbanisme :
 - Loi Grenelle 1 et 2 de l'environnement en date des 3 août et 12 juillet 2010
 - Loi ALUR en date du 26 mars 2014
 - Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en date du 13 octobre 2014
- Objectif : donner une nouvelle impulsion au projet du territoire en s'inscrivant dans les évolutions législatives récentes.

A- Le diagnostic Socio-économique

Le logement

Un parc de logements en forte croissance mais un parc de logement ancien important à entretenir et réhabiliter : 1/4 du parc est antérieur à 1946
Un équilibre entre propriétaires occupants et locataires (47% et 50%).

Des logements de grande taille : 34% des logements sont des 5 pièces et plus

Une offre importante en locatif social (17% du parc de résidences principales. Une concurrence entre résidences secondaires et résidences principales : 13% de résidences secondaires dans le parc de logements.

Un parc de logements vacants importants à mobiliser (12,6%)

Economie

Une situation économique qui permet à 65% des actifs de travailler sur la commune.

Un secteur tertiaire fortement représenté (plus de 80% de l'emploi) mais une faible part de l'activité agricole (1% de l'emploi)

Une commune attractive en matière d'emplois et de services pour les communes rurales alentours

Des migrations domiciles-travail générant d'importants déplacements, surreprésentés par l'utilisation de la voiture, nuisibles à l'environnement, l'économie et à la qualité de vie.

Un fort potentiel touristique

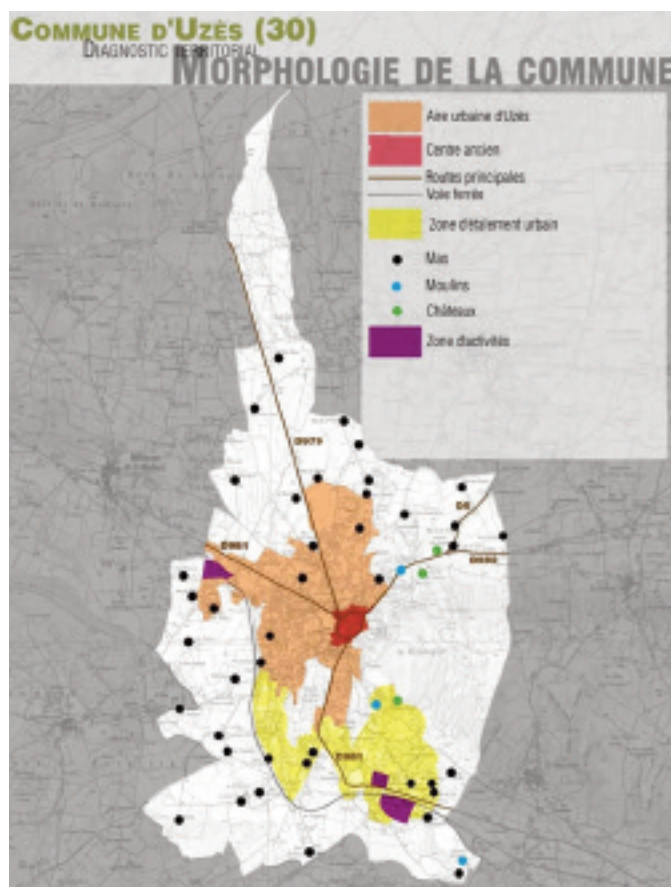
Des structures d'hébergement satisfaisantes qui méritent cependant d'être confortées à travers le PLU en vue d'un développement touristique.

Mais une attractivité touristique pouvant entraîner des insuffisances en termes de réseaux et équipements pendant les saisons pleines, qui doit être prise en compte.

Un centre-ville très commercial et attractif.

révision du PLU

B- Le diagnostic Fonctionnement urbain



Equipements

Un niveau d'équipements communal très satisfaisant au regard du nombre d'habitants qui permet de répondre aux besoins quotidiens de la population. Mais des équipements à faire vivre et à optimiser selon les saisons (creuses/pleines)
Attractivité des équipements Uzètiens pour les communes rurales alentours. Ce niveau d'équipement constitue par ailleurs un élément attractif pour les nouveaux habitants. Une bonne répartition des équipements scolaires sur l'ensemble du territoire

Déplacements et mobilités

Un centre ancien dédié aux piétons.
Une offre de sentiers piétons pour la promenade bien développée. Mais des déplacements intensifiés par le développement de l'urbanisation. Un projet de voie de contournement du centre-ville en réflexion.
Des problématiques de congestion sur le boulevard circulaire entraînant d'importantes nuisances. Une place du piéton inégalement répartie sur le territoire

- Un centre ancien adapté aux piétons
- Une périphérie aménagée aux piétons sur les grands axes de circulation.
- Une circulation piétonne difficile sur le reste de la commune.

Des espaces construits

Une aire urbaine principale et des écarts correspondant souvent aux mas, anciens sièges des exploitations agricoles.

En dehors du centre ancien une urbanisation peu dense étendue surtout vers le sud.

Des axes routiers rayonnant depuis le centre ancien structurants pour le développement.

Une tache urbaine communale qui représente environ 500 hectares soit environ 20% du territoire total. Chaque année se sont environ 6 hectares supplémentaires qui sont urbanisés sur la commune

Enveloppe urbaine

De nombreux espaces restent urbanisables

- Plus de 50 hectares de parcelles non bâties ;
- Plus de 40 hectares de parcelles susceptibles être divisées.

Le potentiel foncier total pouvant être mobilisé s'élève à plus de 90 hectares.

Capacité de densification (carte page 8)

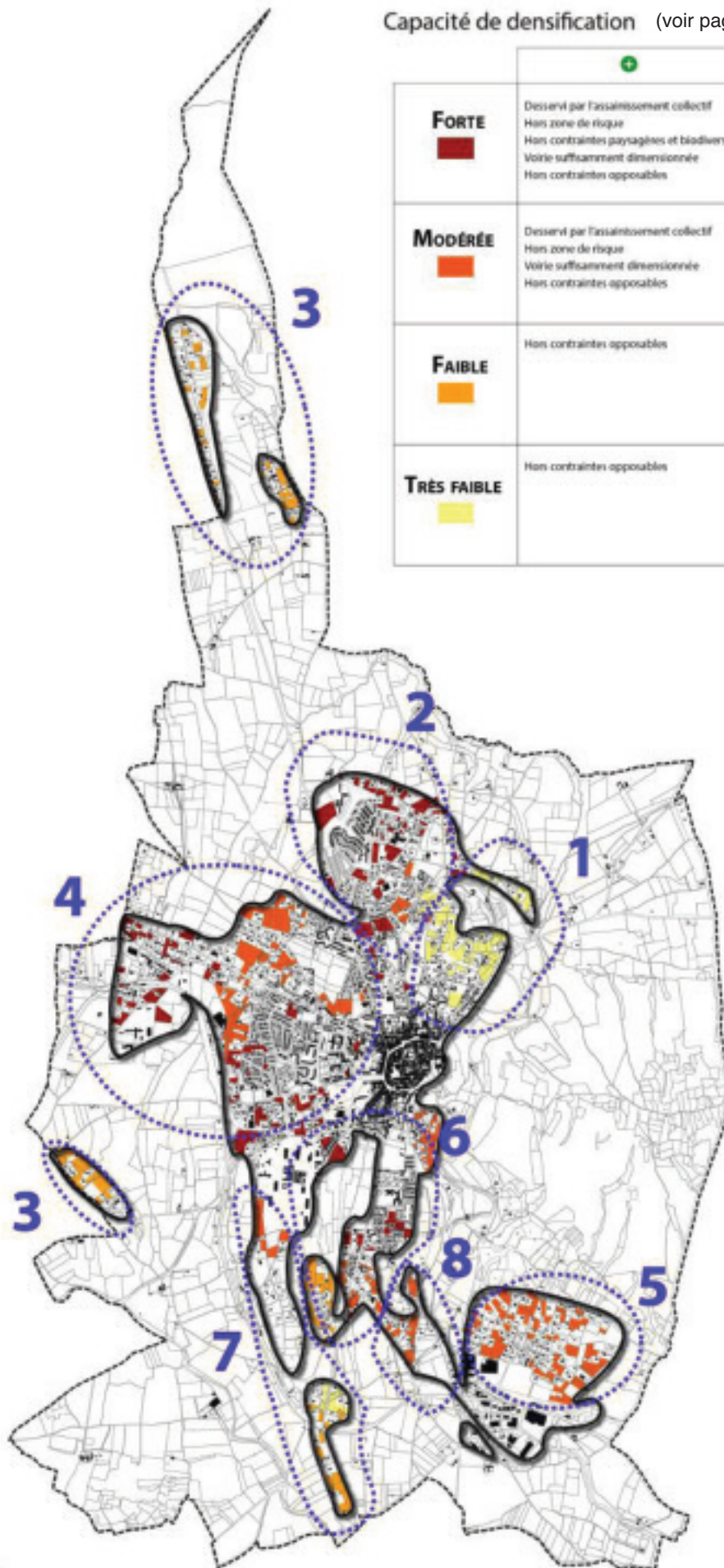
- Secteur 1 Moulin du Pont (potentiel très faible)
- Secteur 2 Mayac (potentiel fort)
- Secteur 3 Quartiers déconnectés de l'enveloppe urbaine (potentiel faible) Cas du quartier au nord
- Secteur 4 Quartiers ouest (potentiel modéré à fort)
- Secteur 5 Quartiers Mas de Rey et Mas des Violettes (potentiel faible)
- Secteur 6 Vieux chemin de Nîmes (potentiel faible à modéré)
- Secteur 7 Route de Nîmes (potentiel très faible à modéré)
- Secteur 8 Bargeton et l'Escalette (potentiel très faible à modéré)





Capacité de densification (voir page 7)

	+	-
FORTE 	Desservi par l'assainissement collectif Hors zone de risque Hors contraintes paysagères et biodiversité Voirie suffisamment dimensionnée Hors contraintes opposables	
MODÉRÉE 	Desservi par l'assainissement collectif Hors zone de risque Voirie suffisamment dimensionnée Hors contraintes opposables	Corridor écologique Forte pente Voirie étroite
FAIBLE 	Hors contraintes opposables	Enjeux paysages (BC) Voirie étroite Assainissement individuel Risque inondation
TRÈS FAIBLE 	Hors contraintes opposables	Site inscrit Espaces naturels sensibles Risque inondation/zone humide Voirie étroite Assainissement individuel



3-Etat Initial de l'Environnement

Caractéristiques physiques

- Une topographie diversifiée entre plateau, plaines et reliefs, qui valorise les paysages
 - La position de la ville sur un plateau crée un point d'appel dans le paysage ;
 - Les plateaux alentours créent des limites visuelles ;
 - Le relief délimite des unités paysagères précises.
- Une hydrographie source de richesses et risques
 - Les cours d'eau et les fossés ont permis l'irrigation
 - Mais le régime méditerranéen des deux cours d'eau entraîne des risques d'inondation ;
 - Le réseau hydrographique a permis la naissance d'espaces naturels humides de valeur.
- Un climat attirant et menaçant
 - La douceur du climat attire les touristes et de nouveaux résidents ;
 - Mais le régime méditerranéen engendre des précipitations très irrégulières et parfois violentes.
- Des risques naturels forts à prendre en compte
 - Les risques naturels sont forts mais connus ;
 - Un risque d'inondabilité de l'Alzon et des Seynes
 - Un PPRi prescrit en 2002 mais non élaboré
 - Des études hydrauliques réalisées qui permettent d'identifier le risque
 - Des zones urbaines concernées par des aléas très fort à modéré
 - Des secteurs à risque feux de forêt en limite très proche des zones urbaines

Paysages

- Des espaces naturels enrichissant le paysage

Le quartier de la Lauze et la promenade des Marronniers, des espaces à forte valeur paysagère, reconnus à travers des périmètres de protection

Mais le développement de l'urbanisation entraîne un brouillage progressif de la lecture des entités
- Des limites visuelles fortes créant une unité de lieu
 - Le relief de la commune et des communes alentours crée des horizons boisés arrêtant le regard et inspirant une unité de lieu
 - Une tendance à l'urbanisation sur des secteurs visibles depuis la plaine et les reliefs
- Des espaces économiques peu attractifs

La ZAC du Mas de Mèze de faible qualité urbaine, peu perceptible (occupation du sol variée : habitat, activités économiques, activités sportives, friches) et peu attractive
- Des espaces agricoles renforçant l'identité de la commune
 - Les appellations contrôlées sont un outil intéressant de mise en valeur du territoire ;

- Mais le développement de l'urbanisation entraîne un déclin de l'agriculture aux interfaces avec la ville et le développement de friches -Les grandes étendues céréalières remplacent progressivement la mosaïque de cultures.

- Des espaces naturels d'intérêt écologique
 - Une diversité de milieux naturels encore bien préservés ;
 - Une pression foncière qui porte atteinte à l'intégrité des corridors verts
 - Une trame verte et bleue à construire dans le PLU



Le patrimoine bâti

- Un patrimoine historique et architectural très riche
 - La ville possède un patrimoine important bénéficiant de diverses protections en particulier le secteur sauvegardé du centre ancien,
 - 5 sites classés/inscrits au titre des sites (loi 1930) dont celui du quartier de la Lauze et du panorama de la promenade des marronniers ;
 - 9 sites classés et une vingtaine de site inscrit au titre des monuments historiques ;
 - Mais le patrimoine rural est fragilisé par l'extension de l'urbanisation, la déprise agricole et le manque d'entretien
 - La cohabitation entre des bâtiments non qualitatifs et des bâtiments patrimoniaux nuit à la qualité de ces derniers.
 - Plusieurs sites faisant l'objet d'éventuelles prescriptions archéologiques, marqueurs de la présence de vestiges romains notamment ;
 - La ville contient des bâtiments religieux (églises...) et civils (hôtel de ville, châteaux...) intéressants ;
 - Mais un certain nombre d'éléments bâtis ne font aujourd'hui pas l'objet de mesures de protection et préservation, pouvant alors être amenés à disparaître sur le long terme.
 - L'espace rural présente un riche patrimoine lié à l'agriculture (mas, murets de pierres sèches...) et à l'industrie (ancienne gare, moulins à huile, ancienne briqueterie...) ;
 - la commune compte également un grand nombre de petits patrimoines bâtis vernaculaires.

Projet d'aménagement et de

Mardi 15 novembre, Fanny Galiana du cabinet Citadia, après avoir présenté le diagnostic de révision du Plu, s'est attardé sur le projet élaboré du Plan d'aménagement et de développement durable (Padd) qui n'a pas encore été examiné par le conseil municipal. C'est dans ce document synthétique et non technique que les élus exposeront leur feuille de route de l'aménagement de la commune pour les quinze prochaines années.

Qu'est ce que le PADD ?

Le PADD est un projet de ville pour les 15 ans à venir. Il traduit les choix politiques des élus en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme (habitat, environnement, développement économique, déplacements, équipements...).

C'est la clef de voûte du PLU.

Le PADD énonce les grandes orientations d'aménagement pour la commune. Il traduit des objectifs mis en œuvre dans le cadre du PLU et des objectifs qui encadrent des projets ou des volontés ne relevant pas du PLU :

- Le principe d'équilibre entre les espaces, suivant un principe de consommation limitée des espaces et des qualités urbaines, architecturales et paysagères.
- Le principe de diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale.
- Le principe d'un urbanisme respectueux de l'environnement.

L'ambition du PADD

- Maintenir l'attractivité d'Uzès
- Affirmer la fonction de centralité au sein de son bassin de vie rural.

Objectifs à horizon 2025/2030:

- permettre de soutenir le développement (population de l'ordre de 10000 habitants) ; taux de variation annuel retenu de 1,5% de croissance par an
 - produire environ 1300 logements (1150 résidences principales et 150 résidences secondaires).
- L'ambition générale est d'affirmer Uzès comme une «ville à la campagne » au travers des orientations.

Orientation 1 – Uzès, ville d'accueil

1.1. Diversifier l'offre en logements pour accompagner l'évolution des besoins des ménages

- Proposer une offre de logements en accession abordable (accession à coût maîtrisée) à destination des jeunes actifs ;

- Développer une offre de logements diversifiée : T2/T3/T4 notamment ;

- Poursuivre la production de logements aidés, notamment dans les secteurs stratégiques de développement (vieux chemin de Nîmes notamment).

1.2. Conforter l'offre communale en équipements

- Répondre aux besoins des habitants et conforter le rayonnement intercommunal des équipements d'Uzès
- Conforter le pôle d'équipements publics scolaires et sportifs André Rancel-Lou Redounet
- Compléter l'offre d'équipement :
 - des équipements destinés à la petite enfance ;
 - l'optimisation et la réhabilitation des écoles existantes à moyen et long terme ;



- le déploiement systématique d'espaces publics et d'aires de jeux
- la création d'un centre culturel et de congrès ;
- la création d'un théâtre de verdure sur le site du Serre-Bonnet ;
- l'aménagement d'un ou plusieurs équipements de santé et l'optimisation de l'hôpital local ;
- l'ouverture envisagée à moyen terme d'une nouvelle maison de retraite médicalisée.

1.3 Consolider la centralité du coeur historique d'Uzès

- Maintenir une mixité sociale, générationnelle et des fonctions afin de conserver le rôle de pôle de vie du centre-ville de la commune.

- Valoriser son patrimoine riche et diversifié.

1.4 Définir une stratégie de développement de l'habitat et encadrer l'urbanisation future.

- Conforter la structure existante composée d'un pôle de vie majeur ;
- Programmer et encadrer le développement d'un nouveau quartier autour du Vieux Chemin de Nîmes et du Mas d'Azur ;
- Limiter le développement des zones d'urbanisation peu denses en limite d'urbanisation ;
- Stopper le développement des zones d'urbanisation diffuse éloignées du centre-ville est sous-équipées

1.5 Garantir les conditions d'une ville accessible

- Maintenir et renforcer l'attractivité & l'accessibilité du centre-ville ;
- Proposer une offre différenciée en déplacements, alternative aux circulations motorisées.

Orientation 2 – Uzès, pôle économique de l'Uzège

2.1 Conforter la structure économique communale

- Renforcer la centralité économique du centre-ville (conserver la mixité des fonctions, maintenir/conforter l'offre en commerces...)

e développement durables

- Conforter les pôles économiques existants :
- dynamiser et structurer les pôles économiques mixtes existants: Mas de Mèze, Pont des Charrettes
- Valoriser/requalifier les entrées de ville

2.2 Maintenir l'appareil commercial du centre-ville qui en fait sa valeur

- Maintenir la dynamique du centre-ville d'Uzès doté de multiples commerces destinés tant aux habitants qu'aux touristes : commerces de proximité, restaurants, boutiques de vêtements, d'artisanat d'art, de brocante, d'ameublement, de tissu, de poteries...

2.3 Maintenir l'économie agricole d'Uzès

- Le principal objectif pour maintenir l'économie agricole est de préserver le potentiel agricole global de la commune (notamment des espaces à forte valeur agronomique –AOC) par une limitation de l'étalement urbain et du mitage de la plaine agricole.

2.4 Poursuivre le développement touristique

Afin de conforter la fréquentation touristique, la commune souhaite définir une véritable stratégie touristique consistant à :

- Poursuivre la valorisation du patrimoine historique, patrimonial et paysager de la commune afin de conforter son attractivité touristique.
- Pérenniser les structures d'hébergement touristiques existantes et diversifier l'offre en hébergement touristique sur l'ensemble de la commune.
- Développer le « tourisme vert » par une valorisation des abords des rivières de l'Alzon et des Seynes et par la connexion des circulations douces avec la voie verte.

Orientation 3 – Uzès, territoire préservé et valorisé

3.1 Préserver le cadre naturel et agricole du territoire, patrimoine paysager et écologique participant à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire

- Préserver les grands espaces et franges urbaines boisés ;
- Assurer la pérennité des paysages agricoles enveloppant la ville d'Uzès, maîtriser le développement urbain ;
- Protéger strictement les milieux d'intérêt écologique ;
- Pérenniser la continuité des corridors écologiques et valoriser la pénétration des espaces de nature en ville

3.2 Mener une politique de (re)qualification paysagère des secteurs à enjeu

- Requalifier toutes les entrées de ville
- Valoriser la qualité paysagère de la zone d'activités du Mas de Mèze
- Assurer l'intégration paysagère des futurs aménage-

ments, afin de garantir un développement urbain harmonieux

3.3 Prendre en compte les risques et nuisances dans les choix de développement urbain

- Proscrire l'urbanisation à vocation d'habitat dans les zones présentant un risque d'inondation,
- Assurer une gestion maîtrisée des eaux pluviales
- Ne pas augmenter la vulnérabilité des personnes au risque feux de forêt,
- Maintenir la vocation économique des secteurs présentant des entreprises ICPE et éviter la densification sur les zones d'habitat située à proximité immédiate
- Limiter la densification des abords de l'usine Haribo

3.4 Promouvoir la qualité environnementale des projets urbains et des déplacements

- Favoriser le développement d'équipements d'énergies renouvelables sur les zones d'activités,

- Promouvoir les mobilités douces et le développement de voies vertes ;
- Engager la création de parkings de covoiturage en sortie de ville ;
- Améliorer les liaisons piétonnes avec le centre ancien .

Phot PADD 2



Orientation 4 –Haut lieu patrimonial et culturel

4.1 Préserver le patrimoine bâti et non bâti du centre-ville d'Uzès

- En cohérence avec le PSMV, il s'agit de
- préserver le patrimoine bâti et non bâti du centre-ville d'Uzès tout en prenant en compte la qualité de vie ainsi que les besoins du centre-ville ;
- maintenir et conforter la qualité architecturale et paysagère du centre d'Uzès.
- Il s'agit également de poursuivre et renforcer l'animation culturelle du centre d'Uzès.

4.2 Préserver les autres espaces d'intérêt patrimonial

- Préserver l'identité urbaine du quartier de la Lauze (site inscrit) : murets de pierre, caractère arboré ...
- Assurer la pérennité des espaces de mise en valeur du patrimoine bâti et naturel
- Protéger sur le long terme le patrimoine bâti et arboré ne faisant pas l'objet de mesures de préservation,

4.3 Encadrer les constructions

- Garantir l'intégration des constructions existantes et futures dans leur environnement, en cohérence avec les caractéristiques architecturales et urbaines de chaque secteur du centre-ville et de leurs enjeux patrimoniaux et paysager, en assurant un encadrement de la constructibilité (implantation, hauteur, aspect extérieur, clôtures).

Nouvelles Activités Péri-scolaires Le bilan du 1^{er} cycle 2016 / 2017

Sur 431 enfants inscrits dans les écoles publiques d'Uzès, 122 ont déposé un dossier NAP à la date limite le 08 juillet 2016, soit (28 %). Depuis la rentrée scolaire 35 enfants supplémentaires ont été inscrits sur les nouvelles activités péri-scolaires, soit 36 %.



L'activité lutte



L'activité escrime



L'activité zumba

La communication

La communication est un point essentiel pour une bonne mise en œuvre des nouvelles activités péri-scolaires. L'élus chargé des affaires scolaires, le coordonnateur des NAP, les animateurs et l'équipe d'enseignants restent en contact constant à travers des réunions, des échanges afin de toujours améliorer les conditions d'accueil des enfants et régler les éventuelles difficultés rencontrées. D'autres part le programme d'animation est diffusé chaque semaine sur le site de la mairie et affiché devant chaque école.

L'accueil péri-scolaire

■ Maternelle.

De 13h20 à 13h40 une animatrice et une ATSEM se placent devant la porte d'entrée de l'école pour accueillir les enfants. Les enfants qui mangent à la cantine sont accompagnés par les ATSEM, aux animateurs. Les petites sections font la sieste **jusqu'à 15h30** ensuite une activité jeux leur est proposée **jusqu'à 16h15**.

A 16h30 les parents récupèrent leurs enfants, échangent avec les animateurs ou les ATSEM qui sont à l'écoute des divers informations des parents au sujet de leurs enfants.



L'activité rugby

■ Groupe Jean Macé

Les animateurs sont présents à **partir de 13h00** afin de préparer leur activités. **A 13h20** une animatrice se poste devant la porte d'entrée de l'école pour assurer l'accueil et les autres animateurs surveillent les enfants dans la cour jusqu'au début des activités. **A 13h40** la cloche sonne, les enfants se regroupent dans la cour devant leur affiche de groupe et l'animateur fait l'appel avant de se rendre sur leur lieu d'activité. **Les activités se terminent à 16h10**. Chaque animateur accompagne les enfants qui restent à la garderie et surveillent les autres enfants dans la cour. **A 16h30** les parents récupèrent leurs enfants. Les CP sont accompagnés devant une autre porte du hall d'entrée et l'animatrice les laisse partir une fois les parents présents. Ensuite une garderie est assurée par un professeur des écoles **jusqu'à 18h30**.

Les NAP

Période de fonctionnement :
du 01 septembre au 19 octobre 2016.

Horaires d'accueil :

Les vendredis après midi.

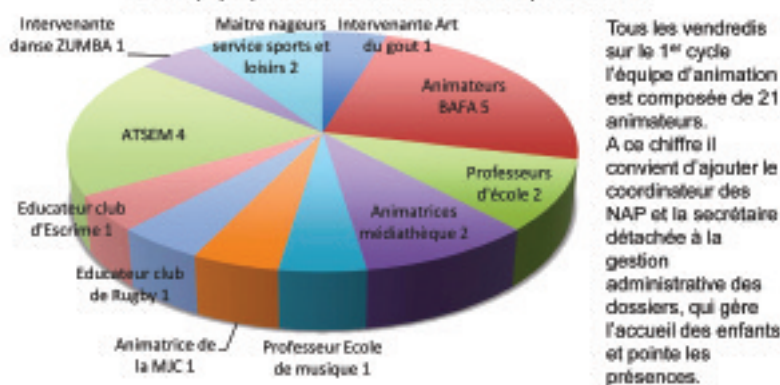
NAP : de 13h20 à 16h30 pour les écoles élémentaires et maternelles.
Garderie à l'école Jean Macé de 16h30 à 18h30. Garderie aux écoles maternelles du Pas du Loup et du Parc de 16h30 à 18h00.

Activités proposées :

A chaque début de cycle les enfants découvrent une nouvelle activité durant ce temps d'animation. Ils pratiquent une activité sportive et une activité manuelle ou artistique.

NAP, bilan 1^{er} cycle 2016 / 2017

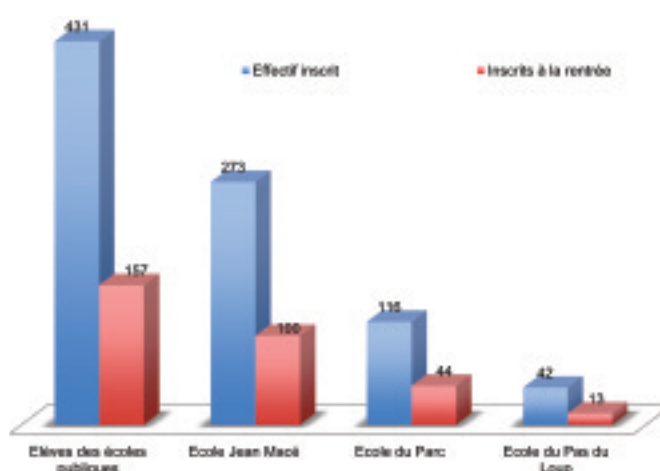
Une équipe professionnelle d'animation permanente



Au total 23 personnes sont donc mobilisées tous les vendredis pour gérer et encadrer l'animation des NAP sur le 1^{er} cycle.

1^{er} cycle

Les dépenses de personnel d'animation permanente et administratif, charges sociales et patronales incluses, représentent pour le 1^{er} cycle (septembre / octobre) un total de 13786 €.



Participation Famille 8 000 €



les papilles en éveil, laissez

De la mi-novembre au mois de mars, le Pays d'Uzès s'anime autour d'une production particulière et fort réputée : La truffe noire d'hiver, la célèbre « *Tuber melanosporum* », et d'un événement de renom autour de ce champignon : Le week-end de la truffe d'Uzès du 13 au 15 janvier 2017.



Sous l'appellation « *La saison de la truffe en Pays d'Uzès* » de nombreuses animations ponctueront cette période. Cette opération permettra ainsi aux visiteurs attirés par le mystère de ce champignon fort prisé de découvrir toutes ses vertus et le cadre au sein duquel il se développe.

Le 14 décembre : Lancement de la Saison de la truffe, à partir de 11h place aux herbes à Uzès. La cabane à truffes s'installe sur la place du marché, tous les mercredis et les samedis jusqu'à fin mars.

Le 23 décembre à partir de 8h : la cabane à truffes s'installe sur la place du marché de Saint-Quentin la Poterie avec l'Omelette à la truffe proposée pour le marché de Noël

Le 28 décembre : Balade gourmande et découverte de la truffe - Découverte des truffières au pas du cheval, en calèche, cavage de la truffe et dîner truffé. (balade proposée

également le 11 janvier, le 12 et 26 février).

Le 7 janvier : La Corrida de la Truffe d'Uzès : Course pédestre de 6,5 km dans le centre-ville d'Uzès, départ à 18h30 de la cathédrale d'Uzès.

Le 10 janvier à 18h aux Truffières d'Uzès : Conférence sur « La grande histoire de la truffe au travers des siècles, en France, dans le Gard et en Uzège » par Michel Tournayre Président de la Fédération Française des Trufficulteurs.

Le 22 janvier : rando cycliste la VT' Truffe – Domaine St Firmin à Uzès : 4 parcours VTT et 2 parcours pédestres ; Soupe truffée à l'arrivée

Les 27, 28 et 29 janvier : La truffe d'Uzès s'exporte à Nîmes Fête de la truffe, place du Marché à Nîmes

ez-vous séduire

Le 05 février : Un marché aux truffes pas comme les autres, « La truffe des bois », une découverte autrement de la tuber melanosporum, à Montaren au lieu dit «Les Escargots de l'Uzège» .

Informations et réservations 04 66 22 10 89

Durant tout le mois de janvier :

Visites de truffières et dégustations : La truffe, de sa naissance à sa production, son histoire, son environnement naturel, la trufficulture, sa gastronomie et les truffes dans le monde. Tous les samedis de 14h30 à 16h30, pour groupes et individuels sur inscription. Nombre de places limitées)

LES TRUFFIERES D'UZES - 830, route d'Alès 30700 UZES. Tél 04 66 22 08 41



Où trouver de la truffe en dehors du week-end de la truffe ?

De la mi-décembre au 15 mars, visites de truffières, démonstrations de cavage, achat de truffes fraîches, stand sur les marchés du mercredi et du samedi, Place aux herbes à Uzès (sous réserve de productions). Syndicat des Producteurs de Truffes du Gard : 2, rue Joseph Lacroix 30700 – UZES. Tél. 04 66 01 60 04
comitepromotion@gmail.com

Création d'un label FFT, Fédération française des trufficulteurs :



La Fédération française des trufficulteurs (FFT) vient de créer un label FFT.

Pour en bénéficier les manifestations doivent être organisées par une structure professionnelle adhérente à la FFT.

Doivent être spécifiées les espèces de truffes autorisées à la vente, elles doivent être inscrites dans la norme "truffes fraîches" et être exclusivement produites et récoltées en France.

Les truffes doivent être contrôlées par des contrôleurs agréés par les organisateurs, brossées à sec ou lavées exemptes de terre, loyales et marchandes.

Les truffes gelées ou boisées ne sont pas autorisées à la vente.

Les produits dérivés de la truffe, réalisés avec des arômes ne sont pas autorisés.



-13/14/15 JANVIER 2017- WEEK-END de la truffe à Uzès



**LA TRUFFE
EN PAYS D'UZÈS**
DU 14 DÉC AU 15 MARS

Conception : graphiquehelotesaby.fr - © photos : Fanny Jorda-Iniguez

24^{ème} week-end de la truffe

Organisée traditionnellement le troisième dimanche de janvier par le Comité de Promotion Agricole d'Uzès et le Syndicat des producteurs de truffes du Gard en partenariat avec la Ville d'Uzès, la Communauté de communes Pays d'Uzès, l'Office de tourisme Pays d'Uzès, le Conseil départemental du Gard, la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, le syndicat des vignerons du Duché d'Uzès, la Chambre d'Agriculture du Gard, la journée de la truffe, qui entre dans sa 24^e édition en janvier 2017, a pour objectif de faire connaître et déguster la « tuber melanosporum » au grand public.

Mercredi 11 janvier : vernissage de l'exposition



Noir sur Blanc, des artistes plasticiens et photographes de talent proposent leur créativité sur le thème de la nature, l'arbre et le champignon. Exposition proposée par la Ville d'Uzès, en partenariat avec l'Office municipal de la Culture d'Uzès, l'association les Azimutés le Syndicat des Trufficulteurs du Gard et le Comité de Promotion Agricole d'Uzès. Exposition à l'espace des Capucins d'Uzès du mercredi 11 au samedi 21 janvier Tél +33(0)4 66 06 10 72/contact@uzes-culture.com

Vendredi 13 janvier à 19 h 30 : Soirée vigneronne de gala du syndicat des vins AOP Duché d'Uzès, -Défilé de la Compagnie Bachique et intronisations de personnalités du monde économique, artistique, politique.

- Dégustation des vins de l'appellation autour d'un buffet truffé : présentation du nouveau millésime autour d'une vingtaine de vignerons. (salle de l'ancien Evêché d'Uzès, sur réservation, renseignements au 06 78 60 46 30 / vigneronssducheuzes@wanadoo.fr)

Les samedi 14 et dimanche 15 janvier :
week-end de la truffe à Uzès

Samedi 14, Salle de l'Ancien Evêché : La Nuit de la Truffe fête cette année ses treize ans d'existence : nuit de gala durant laquelle les chefs étoilés du Gard mettent tout leur savoir-faire au service de la truffe noire en l'associant aux produits d'excellence du terroir gardois. Une soirée destinée aux gastronomes amateurs de bons produits et de grande cuisine, une occasion unique de déguster un menu truffe réalisé par plusieurs chefs dans la même soirée.

19h30 : Accueil des convives et apéritif truffé dans la cour de l'Ancien Evêché à Uzès

20h30 : Soirée de gala : grand repas 100 % truffe noire réalisé par les chefs étoilés – Tarif : nc

(sur réservation : Comité de Promotion Agricole d'Uzès - Tél : 04 66 01 60 04 /comitepromotion@gmail.com)

Samedi 14, «Truffes, music & wine» de 19h30 à minuit, place aux herbes

- animations réalisées par les restaurants et bars d'Uzès - dégustation de bouchées truffées et de vins AOP/AOC Duché d'Uzès, sous chapiteau.

Dimanche 15 « La journée de la truffe », place aux Herbes

- 7 h à 9h : contrôles des truffes présentées à la vente

- 9h30 à 17h : vente au détail de truffes fraîches (Tuber melanosporum) directement par les producteurs, Présentation et vente de plants mycorhizés

Démonstrations de « cavage » au chien et au cochon Vente et dédicace d'ouvrages sur la truffe

Informations techniques par le Syndicat des trufficulteurs et la Chambre d'agriculture

Grand choix de menus truffés dans les restaurants et brasseries de la ville

- 10h à 17h : « Truffes et terroirs » venez déguster les produits truffés de nos producteurs, en association avec les vins du Duché d'Uzès

- 10h30 : messe de la truffe en la Cathédrale d'Uzès (bénédictin des truffes)

- 10h30 et 11h30 : dégustations de spécialités truffées et vins AOP/AOC Duché d'Uzès à la mairie d'Uzès

(Tarif : nc, sur réservation au comité de promotion agricole d'Uzès au tél. 04 66 01 60 04 / comitepromotion@gmail.com)

- 11h40 : Vente aux enchères des truffes bénites

- 12h : Repas « truffé » salle de l'ancien Evêché d'Uzès (Tarif : nc, sur réservation au comité de promotion agricole d'Uzès - Tél : 04 66 01 60 04 ou comitepromotion@gmail.com)

- 14h30 : Visite du centre historique d'Uzès proposée par le service « ville d'art et d'histoire » de la Ville d'Uzès et conduite par une guide conférencière. Tarifs 5/3 € - Durée 2h (rendez-vous à l'Office du tourisme- Tél : 04 66 22 68 88)

- 15h : conférence sur la truffe – salon Racine, mairie d'Uzès

MARCHÉ DE NOËL Place aux Herbes à UZÈS

Samedi 17 décembre 2016 de 18 h à 22h

Dimanche 18 décembre 2016 de 10h à 18h

Lundi 19 décembre 2016 de 10h à 18h

NOMBREUX EXPOSANTS

Stands gourmands
Créateurs, artisans

ANIMATIONS

Promenades en calèche
Visite du Père Noël
Ateliers enfants

SUR PLACE

Vins et Marrons chauds
pour vous réchauffer !



Animation pour les enfants :
mercredi 21 , jeudi 22,
vendredi 23 et
samedi 24 décembre

Plus d'infos sur
www.uzes.fr



Durant trois jours, la ville en fête !

Rendez-vous pour petits et grands, samedi 17, dimanche 18 et lundi 19 décembre 2016, sur la place aux herbes à Uzès de 9h à 19h. Le Père Noël vous attend pour un tour de calèche et sa distribution de bonbons. De nombreuses animations vous permettront de passer des bons moments dans la ville avec la parade des peluches géantes, la fête foraine sur l'esplanade du 14 décembre au 8 janvier.



Soixante-quinze exposants, artisans-créateurs, producteurs : gastronomie, produits du terroir, art de la table, décoration d'intérieur, bijoux, jeux et jouets en bois... sont présents pour offrir une palette d'idées cadeaux sur la place aux herbes d'Uzès mais aussi dans tous les commerces de la ville. Cette année, la période des fêtes sous l'impulsion du comité des fêtes de la ville d'Uzès, s'anime sur plusieurs jours.

Au programme cette année

En plus des animations, à découvrir, tous les jours sur le marché de Noël :

- musique de NOËL
(reliée à la sono de la ville)
- jeux, cadeaux
- atelier de maquillage
- atelier de dessins
- photo avec le père NOËL
- atelier jeux de bois
- boîte à lettre du père NOËL
- déambulations de peluches
- calèche

déambulation en calèche avec le père Noël dans toute la ville, distribution gratuite de bonbons, spectacles et animations de rues, maquillage pour enfants dans la maison du Père Noël de fête.

Rendez-vous pour l'ouverture du marché de Noël, le samedi 17 décembre à 18 heures, place aux herbes.

Les exposants du marché de Noël

75 producteurs, artisans-créateurs d'ici et d'ailleurs du Gard, du Vaucluse, de la Drôme, du Gers, d'Aveyron... exposeront leur savoir sur la place aux herbes d'Uzès, les 17, 18 et 19 décembre de 9h à 19h. Ils apporteront une palette d'idées-cadeaux originales, des créations uniques pour la maison, la mode et le bien-être mais aussi des idées créatives pour vos tables de fête et de réveillons.

Gastronomie : L'aligot et ses saucisses grillées d'Aubrac à emporter, les escargots d'Uzès, les fromages fermiers de Savoie, mets à base d'olives : olivades artisanales à la châtaigne et à la figue, tomates séchées, ail confit, olives ; safran, gelées de fleurs et fruits aux safran, biscuits, calissons, pâtes à tartiner artisanale à base de fruits, macarons ; miel pains d'épice, meringues au miel, vinaigre au miel, coffrets dégustation ; confitures artisanales pour certaines bio, à base de fruits rouge, d'abricots, de citre-citrons, gelée de groseilles, de cassis..., de châtaignes ; crêpes, marrons chauds, noix ; mets à base de châtaignes : crèmes, châtaignes au naturel, pâtes, farine, brisures, soupes ; les beignets salés (goût crevette, accras, jambon, fromage, oignon... charcuterie d'Auvergne, charcuterie fine espagnole, confiserie : chocolats bio du Gard, artisan chocolatier et confiseur, nougats, macarons de fabrication artisanale, calissons: en coffrets ou au détail bio, thés, cafés, bières artisanales : la bière de Noël d'Uzès, Champagne de la région champenoise, biscuits rose, crème aux fruits,...

Décoration, art de la table : santons ; ferronnerie d'art, bois : artisanat d'art : maroquinerie vintage, tapisserie d'ameublement et sellerie, sujets de bougies en cire d'abeilles... ; céramiques : artisanales en grès, en terres sigillées (technique gallo-romaine) ou en porcelaine, sculptures et objets décoratifs, art de la table ; œuvres d'artistes : peintures à huile,... , luminaires en bois, en tulle décoratif, abat-jours en puzzle ; Bien-être, bio : cosmétiques : produits de soins réalisés avec du lait d'ânesses, cosmétiques bio et naturels, huiles de massage, pierres de lithothérapie, coffrets de bains... Relooking meuble et objet, meubles patinés, boîtes en papier mâché, étoiles lumineuses

Mode et accessoires : vêtements en laine feutrée, confections en maroquinerie : porte-monnaie, créations en matières nobles, laine, lin et coton, accessoires pour bébé, sacs à main avec tissus anciens et matériaux anciens, en toile de lin, pochettes peints à la main..., trousse maquillages, écharpes, étoles, mitaines, gants, accessoires de mode en laine feutrée... Bijoux de créateurs : bijoux en cuir, en nacre, en pierres naturelles, semi-précieuses, en perles (japonaises...), en laiton et argent, en câbles gainés et perles céramiques, couverts d'argenterie recyclés en bijoux ; bijoux baroques, gourmands, originalité Créations de jeux de bois, l'exposant fera participer le public.

A propos du plan de mise en valeur du secteur sauvegardé

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur est un document d'urbanisme, tout comme le Plan Local d'Urbanisme. Il porte sur un secteur de la ville alors que le PLU concerne l'ensemble de la ville. C'est un outil que les élus, avec l'approbation des citoyens, ont à leur disposition pour mieux connaître le secteur de la ville concerné et travailler à sa réhabilitation, son évolution qualitative au cours des années et du développement de la ville. C'est également un outil de développement économique et d'attractivité non négligeable.

Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la ville d'Uzès appartient à la toute première génération de PSMV initiée par André Malraux en 1965. Il concernait alors le secteur de la ville « intra muros » c'est-à-dire le centre ancien, à l'intérieur des boulevards – 11ha.

Le périmètre de l'extension approuvé en 2004 par la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés porte le Secteur Sauvegardé à 47.22ha. Confiées au Cabinet GHECO, les études ont débuté en 2009.

Le nouveau Secteur Sauvegardé renforce la cohérence du centre ancien et contribue à conforter l'attractivité de la ville qui va disposer désormais des moyens réglementaires et des incitations fiscales pour accompagner la réhabilitation de ses faubourgs et des abords historiques. L'inventaire détaillé de chaque immeuble, les éléments architecturaux remarquables identifiés dans le cadre de l'inventaire patrimonial (identifications des bâtis, des escaliers, voûtes, puits, cheminées, cours, jardins, caves, sous-sols, toitures) mené grâce à la participation des propriétaires ainsi que les évolutions réglementaires permettent la préservation du patrimoine.

En janvier 2017, la ville va présenter son projet de Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur à la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés à Paris.

Lorsque ce projet sera approuvé par la commission viendra le moment, début 2017, de l'enquête publique, comme dans le cadre d'un Plan Local d'Urbanisme.



La presse en parle....

La notoriété d'un territoire passe aussi par ses retombées médiatiques grâce aux différentes émissions télévisées ou reportages en presse écrite, relayés sur la toile. Les journalistes choisissent leur sujet, seuls ou souvent guidés et accompagnés par l'Office de tourisme et la Ville d'Uzès. Quelques échos des ces mois derniers...



48 heures à Uzès dans "M, le magazine" du Monde du 22/10/16 et en ligne

Thomas Doustaly, journaliste au Monde est venu passer 48 heures à Uzès, en septembre. Il raconte son périple et ses impressions en ligne ou sur la revue M, le magazine du Monde publiée le 22/10/2016. "De la place aux herbes au château ducal en passant par le pont du Gard, l'automne est la bonne saison pour découvrir cette perle du Midi nichée dans la garrigue." Cet article est à retrouver sur internet, «**48 heures à Uzès**» publié sur www.lemonde.fr, rubrique voyage. Il remporte un franc un franc succès en étant partagé 1566 fois sur Facebook.



Chaîne nationale publique allemande, ARD : une série documentaire de voyage sur le tourisme fluvial fait étape à Uzès

Des records d'audience sont attendus environ 1,24 et 1,36 millions de téléspectateurs fidèles pour la découverte, ce mardi 21 novembre à 16 heures d'Uzès dans l'émission « **Verrückt nach Meer** », sur le tourisme fluvial sur la Saône et le Rhône. A chaque ville visitée, une excursion originale pour découvrir le patrimoine insolite de nos régions. La télévision nationale allemande a choisi la 2CV Florian Stoll, accompagnateur touristique d'Ailleurs et Uzès, pour découvrir les charmes de la ville à la rencontre des habitants, du savoir-faire et de l'histoire des lieux.



Déco : la Maison France 5 s'invite à nouveau sur Uzès

Que de plaisirs que de recevoir à chaque rencontre, Stéphane Thébaut, le célèbre animateur de la «**Maison France 5**» qui aime à partager ses coups de cœur.

A chaque émission, il se laisse guider par son instinct, permettant ainsi de partager avec le téléspectateur les mêmes émotions. Pour cette nouvelle émission consacrée au Gard, Uzès partageait la vedette avec Castillon du Gard. Le producteur Patrice Aroun a tissé depuis seize ans "un réseau de décorateurs, d'architectes..." bien établi qui lui permet d'aborder des idées nouvelles.

La place aux herbes, la rénovation de la Maison d'Uzès, la brocante de la galerie St Julien, le céramiste Jean-Paul Pichon étaient à l'honneur. Chaque émission totalise en moyenne 2 millions de téléspectateurs. A revoir en replay sur internet.

Uzès ville d'art et d'histoire : les animations

Anne Lise Moreau, animatrice du patrimoine de la ville d'Uzès, a peaufiné un programme d'animations culturelles qui associe des visites d'hôtel particuliers et de l'ancien hôpital en cours de restauration, des ateliers aux archives municipales, des animations au musée Georges Borias. Illustration du label 'Ville d'art et d'histoire' obtenu en 2008, ce service révèle à chaque programmation les richesses patrimoniales de la cité ducale.

Visites découvertes

■ Mercredi 21 décembre, vendredi 13 janvier, vendredi 17 février

LES HÔTELS PARTICULIERS DE LA CITÉ DUCALE

Rendez-vous à l'office de tourisme à 14h30 (durée : 2h).

Rares sont les occasions de pousser la porte des hôtels particuliers, de voir au-delà des façades sur rue. Cette visite vous fera découvrir le « côté cour » de quelques-unes de ces demeures privées.

Tarifs : 5 € / 3 €.

Renseignements : 04 66 22 68 88.



■ Dimanche 15 janvier, mercredis 8, 15 et 22 février

VISITE DU CENTRE HISTORIQUE D'UZÈS

Rendez-vous à l'office de tourisme à 14h30 (durée : 2h).

Laissez-vous conter Uzès, son secteur sauvegardé, ses hôtels particuliers, sa cathédrale Saint-Théodorit, sa tour Fenestrelle, sa place aux Herbes... en compagnie d'une guide-conférencière agréée, (re)découvrez le passé prestigieux de la cité ducale.

Tarifs : 5 € / 3 €.

Renseignements : 04 66 22 68 88.

■ Dimanche 17 janvier

Mois de la Truffe oblige, la visite de la ville sera placée sous le signe du diamant noir

■ Mercredi 7 et 28 décembre à 14h30

UZÈS CONTÉE AU MUSÉE

Rendez-vous au musée Borias (durée : 1h30). Découvrez le patrimoine d'Uzès et de l'Uzège au travers des très riches collections du musée Georges Borias. Des céramiques préhistoriques aux poteries modernes, en passant par la salle consacrée à André Gide, l'histoire et les traditions se dévoilent au fil de la visite.

Renseignements : 04 66 22 40 23.

■ Vendredi 20 janvier 2017, à 13 h 30, 14 h 30 et 15 h 30. Nombre de places limité.

LE CHANTIER DE L'ANCIEN HÔPITAL GÉNÉRAL

Monument du XVIII^e siècle, l'ancien hôpital d'Uzès connaît actuellement une restauration d'envergure. Après les visites du bâtiment mis à nu en mai 2014, nous vous proposons de découvrir le chantier dans sa phase finale, à quelques semaines de sa livraison et de l'installation des services administratifs de l'Hôpital à l'intérieur.

Renseignements : service Ville d'art et d'histoire - 06 81 03 30 23 ou patrimoine



ns culturelles

Laissez-vous conter une page d'archive

■ **Mardis 13 décembre, 17 janvier, 14 février et 14 mars à 14h30**
« GENS DE GUERRE, MILITAIRES ET GARNISONS À UZÈS DU XVII^e AU XX^e SIÈCLE »

Archives municipales, ancien évêché 1^{er} étage (durée : 1h).

Ce semestre, venez découvrir, à partir de documents d'archives que l'archiviste vous aide à déchiffrer, un pan méconnu de l'histoire d'Uzès, celui des gens de guerre, des militaires et des garnisons du XVII^e au XX^e siècle.

Après en octobre le logement des gens de guerre au XVII^e siècle et en novembre, l'organisation du lo-



gement des troupes à Uzès et la construction des casernes, est proposé en décembre :

les guerres de la Révolution et de l'Empire et leurs conséquences à Uzès, en janvier, Uzès, ville de garnison, en février, défilés, manœuvres et guerres au début du XX^e siècle, en mars, une caserne et des civils, les transformations de la caserne d'Uzès.

Gratuit. Renseignements : 04 66 22 24 40.

En raison des travaux à l'évêché, contactez le service des archives avant chaque atelier pour avoir confirmation du lieu de rendez-vous.

Au musée Georges Borias

■ **Jeudis 22 décembre, 23 février et 23 mars à 16h.**

L'OBJET DU MOIS

Rendez-vous au musée, ancien évêché 2^e étage (durée : 1h).

Découvrez chaque mois un objet des collections du musée Georges Borias. Un moment privilégié en compagnie de Brigitte Chimier, conservatrice, face aux trésors exposés dans notre musée.

Tarif préférentiel : 1,50 € (entrée du musée et présentation). Renseignements : 04 66 22 40 23.

■ **Jusqu'au 31 décembre, du mardi au dimanche, de 14h à 17h**

BIENNALE DE L'ESTAMPE : EXPOSITION DAVID MAES, « OFFRANDES INÉGALABLES »

Depuis 2010, le musée d'Uzès a le plaisir de s'associer à la biennale de l'estampe organisée par l'association SUDestampe dans divers lieux

du Gard. Cette année, l'invité est David Maes, peintre et graveur de renommée internationale, qui a longtemps vécu en Uzège. Il a choisi d'investir la salle Gide pour y présenter ses estampes spécialement réalisées pour l'exposition. Fermé le 25 décembre.

Entrée : 3 € / 1,20 €.

Renseignements : 04 66 22 40 23.



D'importants travaux sont e



L'histoire de l'évêché construit de 1642 à 1663, a connu, après les derniers évêques, des occupations fort variées dès 1790 où il accueillit 500 suspects arrêtés pendant la Révolution, puis fut vendu comme bien national en 1804, au baron de Castille qui en occupa le rez-de-chaussée, le premier étage accueillant le tribunal, le deuxième la gendarmerie. En 1823, le département acheta le bâtiment et y installa au rez-de-chaussée le tribunal et au premier étage la sous-préfecture supprimée en 1926.

Après les gardes mobiles de 1940 à 1944 et une compagnie de CRS jusqu'en 1965, l'avenir de l'évêché qui était devenue propriété de la commune se posait et plusieurs projets voyaient le jour, dont l'installation dans l'aile sud de la bibliothèque et du musée. Mais l'effondrement le 27 juillet 1974 de la partie centrale rendit la restauration de l'ensemble classé Monument historique en 1982 fort onéreuse, ce qui n'empêcha d'envisager d'y installer une station thermale. Le tribunal put être maintenu, le musée également, les archives



municipales prenant la place de la bibliothèque, le premier étage étant consacré à des exposition et divers locaux étant mis à la disposition d'associations (ATP, club de bridge...). D'autres projets ambitieux ont vu le jour il y a quelques années mais pour le moment sans lendemain.

Si ce n'est un chantier de réfection de la toiture (1130m²) qui n'assure plus le clos et le couvert

en cours jusqu'à fin juin 2017

de l'édifice, les pièces inoccupées des 2^e et 3^e étages se dégradant rapidement, notamment les planchers. Sous la conduite de Gabrielle Welisch, architecte du patrimoine, sont entrepris, au-delà d'une simple restauration des couvertures, des travaux qui visent à redonner au monument son aspect originel, en restituant les pentes des toitures en tuiles ainsi qu'un fronton démoli en 1825. La confortation partielle des planchers et la restitution du plafond effondré du grand salon au premier étage, permettront d'envisager l'utilisation d'espaces intérieurs d'une grande valeur patrimoniale.

Les travaux viennent de débuter pour une livraison prévues fin juin 2017. Le montant des investissements (honoraires et travaux) s'élève à 1 389 884€ ttc, subventionnés par la DRAC (50%), le Département (12,5%), le Conseil régional (13%).

Les accès aux divers services hébergés sont préservés.

L'Evêché

C'est un bâtiment emblématique, suivi par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC, ndlr) depuis longtemps, il fallait faire quelque chose car il était en train de se dégrader », explique l'architecte du patrimoine de la ville d'Uzès Gabrielle Welisch.

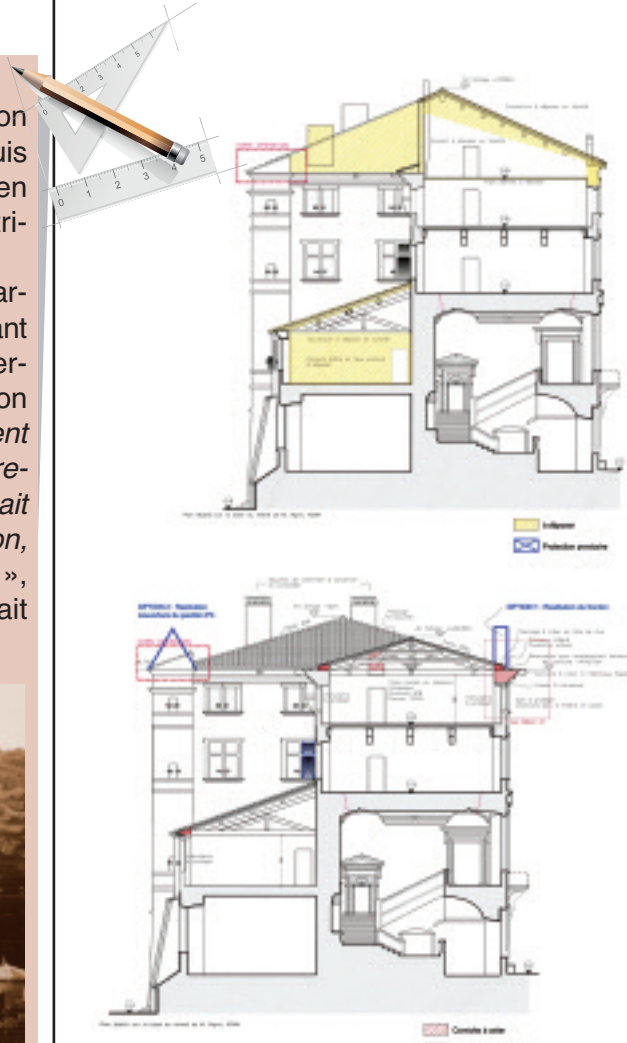
La commune, aidée par la DRAC, la région et le département a donc décidé de passer à l'action, en démarrant des travaux de réfection de la toiture la semaine dernière, qui dureront jusqu'à l'été prochain. Une réfection avec un bonus : « *les réponses à l'appel d'offres étaient 20 % sous notre estimation, ce qui nous permet de refaire le plafond à la française du grand salon qui s'était effondré dans les années 1970, et de recréer le fronton, ce qui va changer la perception de l'ancien évêché* », explique Gabrielle Welisch. Le fronton originel avait quant à lui été détruit en 1825.



L'avis de l'architecte

L'état sanitaire des toitures de l'ancien évêché d'Uzès est alarmant, le clos et couvert de l'édifice n'est plus assuré. Les pièces inoccupées du 2^e et 3^e étage sont envahies par les pigeons, et de nombreuses infiltrations d'eau sont à déplorer jusqu'au niveau du rez-de-chaussée. L'état des planchers est très mauvais, partiellement à la limite de rupture. Plusieurs éléments de la corniche haute du bâtiment principal côté Est sont fortement dégradés, et un périmètre de sécurité a dû être établi pour éviter des chutes de pierre sur la voie publique. Il devient urgent d'intervenir.

La commune d'Uzès a décidé en accord avec la DRAC et les Bâtiments de France d'engager les travaux de réfection des couvertures pour éviter toute dégradation supplémentaire. Il ne s'agit pas d'une simple réfection des couvertures, mais de la restitution de la couverture d'origine du 18^e siècle, disparu lors des modifications au cours du 19^e.



Une liaison interquartier Mayac -



Le chemin François Landry

Le projet de la nouvelle liaison interquartier reliera le rond-point du Mas de Mèze et le rond-point de Mayac entre la route d'Alès (D 981) et la route de Saint Ambroix-Lussan (D 979). Une enquête publique démarre le 19 décembre prochain pour permettre à chacun de s'exprimer.

La commune envisage de créer cette liaison viaire afin d'améliorer la fluidité du trafic notamment au niveau de la rue des Carmélites dont l'exécutoire réglementé par un stop n'est plus adapté au flux de circulation.

Nature du projet

A partir du carrefour giratoire situé avant l'agglomération d'Uzès sur la RD 979 (St Ambroix-Lussan), qui dessert le quartier résidentiel de Mayac, une nouvelle route sera créée pour atteindre la RD 981 (Alès) au niveau du rond point de St Ambroix. Celle-ci reprendra en partie le tracé du chemin Charles François Landry et de la rue Jules Couderc.

Le projet de la voie reliant la RD 979 à la RD 981 est de longueur d'environ 1,3 km. La création de cette route à double sens de circulation, avec une piste cyclable et des fossés, occupe une largeur d'environ 20 m, soit environ : 5,5 m pour la chaussée, 2,5 m pour la piste cyclable,

7 m de large pour les fossés répartis de part et d'autre de la route.

Atouts

Ce projet permet de contourner le centre-ville d'Uzès pour l'ensemble des usagers de la route en reliant le quartier récent de Mayac à la RD 981, un axe majeur assurant la jonction avec Montaren, Alès et au-delà l'autoroute A9.

La création d'une piste cyclable complètera l'offre de déplacement en mode alternatif.

Il est localisé au Nord-Ouest de la commune d'Uzès.

Maîtrise d'ouvrage : Ville d'Uzès

Suivi : Direction des services techniques ;

Maîtrise d'oeuvre technique : CEREG Conseils ; Loi sur l'eau : CEREG Ingénierie ;

Acoustique et étude d'impact : étude géotechnique : Argitec, étude faune et flore : Naturalia ;

Achat des terrains : 6 propriétaires (5 particuliers + Safer) dont 5 parcelles acquises à ce jour ;

Création : Bassin de rétention : 3, d'une capacité totale de 1 774 m³ ;

Coût estimatif des travaux : 1 200 000 € HT.

Mas de Mèze



La liaison Mas de Mèze



La liaison Mayac

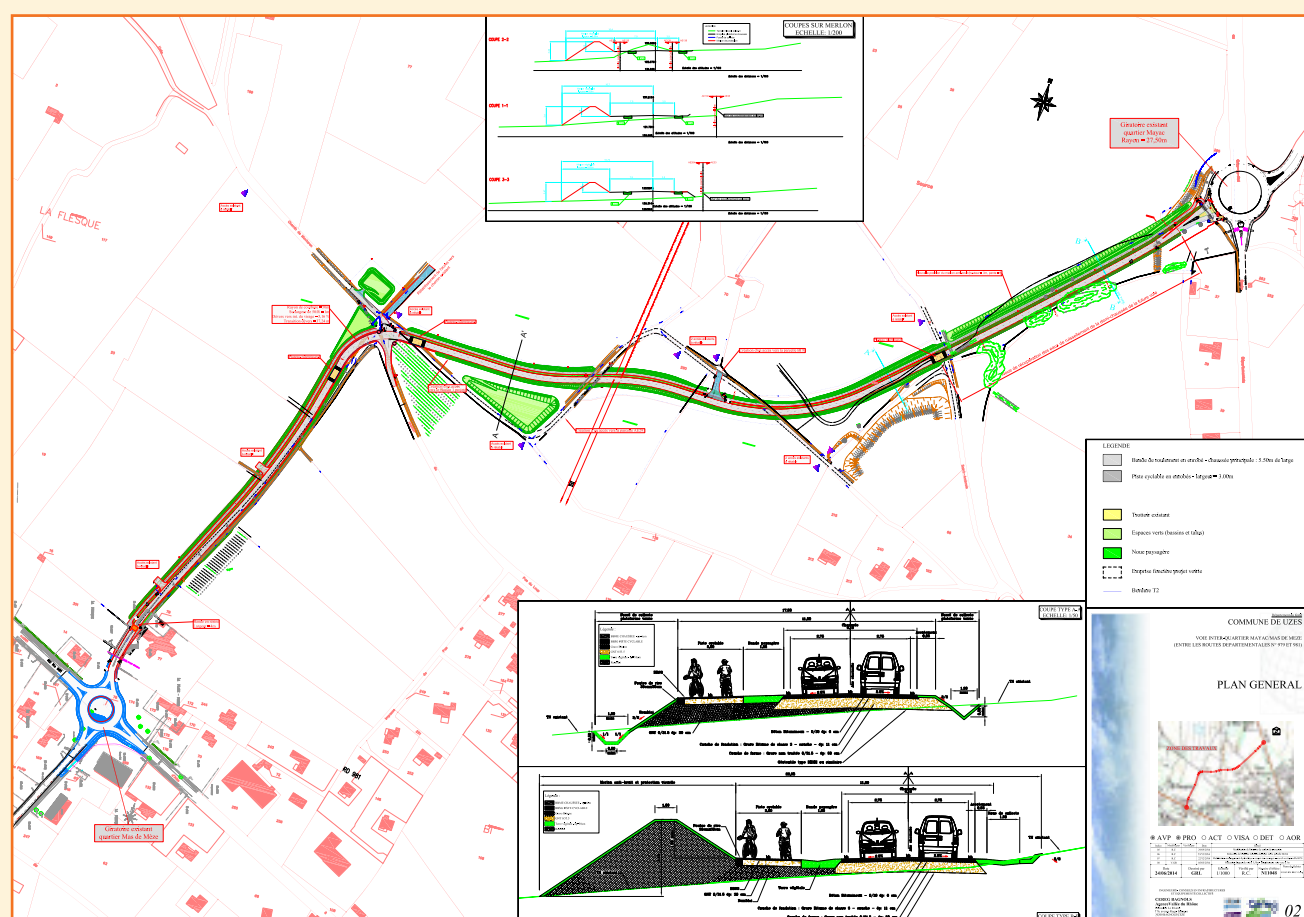
Lancement officiel de l'enquête publique

L'enquête publique concernant la déclaration d'utilité publique (DUP), et parcellaire de la liaison interquartier Mayac - Mas de Mèze est officiellement lancée par les services de la Préfecture du Gard du 19/12/2016 au 20/01/2017. La nouvelle liaison reliera le rond-point du Mas de Mèze et le rond-point de Mayac entre la route d'Alès (D981) et la route de Saint Ambroix-Lussan (D979).

Quatre permanences sont organisées en mairie permettant à la population de venir exprimer leurs remarques et suggestions sur la création de cette nouvelle voie

- lundi 19 décembre 2016 de 9 h à 12 h,
- mardi 3 janvier 2017 de 13 h 30 à 16 h 30,
- mercredi 11 janvier 2017 de 9 h à 12 h,
- vendredi 20 janvier 2017 de 13 h 30 à 16 h 30.

Le rapport d'enquête sera remis dans un délai d'un mois après la clôture de l'enquête. La Ville devra délibérer ensuite en conseil municipal sur l'intérêt général de l'opération. A cette issue, la Préfecture du Gard permettra par un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique, l'autorisation officielle du lancement des travaux par la commune pour une durée approximative de neuf mois.



Le parking des Marronniers est terminé

Le parking des Marronniers, situé avenue Maxime Pascal a fait peau neuve avec le printemps. L'entreprise Lautier Moussac a réalisé les travaux de rénovation. La Ville d'Uzès a investi 91.000€ ttc supplémentaires pour le réaménager entièrement : changement de la disposition des emplacements dans le sens de la conduite, remise en état de l'intégralité du revêtement en enrobé et réfection du marquage au sol.

Fin septembre 2014, la mairie avait déjà permis d'améliorer l'accessibilité au site en créant une entrée du parking avec des îlots pavés, délimitant les zones piétonnes et de stationnement pour les motocycles pour un montant de 20 000 € ttc.

De plus, cette fois, le gestionnaire Q-Park devait aménager à ses frais une barrière automatique, des caisses et une signalétique adaptée.

Depuis début novembre, le parking des Marronniers est en fonctionnement officiel car tout ce qui était prévu est réalisé.

C'est le seul parking extérieur où l'on peut payer avec la carte bancaire avec une innovation : le titre de stationnement est scanné à la borne de paiement, puis est scanné à nouveau à la borne de sortie afin que barrière délivre le passage.



La première demi-heure est gratuite, puis chaque demi-heure est payante. Un forfait nuit de 21 heures à 8 heures, du lundi au dimanche, coûte 2€, le ticket perdu, 9€. L'accès se fait à hauteur de l'épicerie. L'accès est possible rue St Julien et avenue Maxime Pascal. La sortie permet d'emprunter la route de Bagnols et l'avenue Charles Gide. Un passage piéton est signalé ainsi qu'une aire de stationnement pour les deux roues. Pour le moment, aucune réduction n'est envisagée pour les riverains.

Cette nouvelle installation de 115 places, dont deux pour personnes handicapées, située à l'entrée nord de la ville, notamment de la route de Bagnols, complète judicieusement le parking gratuit du Serrebonnet et le parking couvert Gide, avenue Charles Gide et peut alléger en période de pointe la circulation en ville.

Un système de vidéo-protection en fonction

Début janvier 2016, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens publics, la ville d'Uzès optait pour la mise en place d'un système de vidéo-protection qui comptera à terme vingt-huit caméras. Une mission de maître d'œuvre était confiée à LM Ingenierie, un bureau d'études techniques spécialisé dans la sûreté par l'aménagement numérique. Il fut chargé de la mise en place d'un système de vidéo-protection sur les parkings et entrées de ville qui est opérationnelle depuis le 20 novembre.

« Une vidéo-protection urbaine efficace et efficiente, disait le maire, ne coûte pas plus chère qu'un dispositif qui ne fonctionne pas ou qui fonctionne mal. Une vidéo-protection urbaine efficiente est un dispositif qui répond à une problématique



précise ; il ne s'agit donc pas de réaliser un défi technologique mais de relever le défi de mêler les technologies afin de traduire une problématique sûreté en un outil qui produit des résultats mesurables. »

En collaboration avec la gendarmerie, seront notamment surveillés les ronds-points du Refuge et de l'esplanade, le boulevard Gambetta, les avenues

Jean Jaurès et Général Vincent,, l'entrée de la route de Bagnols... et même plus tard les zones de dépôts sauvages. Les caméras seront connectées à un centre de visualisation installé dans le bureau de la police municipale.

Le montant total de l'intervention s'élève à 280.000 € TTC et bénéficiera d'une aide de l'Etat de 88.000 €.

Esthétique : tour de ville entièrement pavé.

A compter de l'automne 2017, les trottoirs des boulevards, de la mairie, de la place Albert 1er au Portalet, seront entièrement pavés pour donner plus de cachet à la ville et plus d'harmonie à son centre historique. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité aux commerces pour répondre aux normes exigées dans la mesure du possible. Il s'agira de 2.500 m² de chaussée ainsi améliorée pour un montant d'investissement estimé à 900.000 euros ttc.

Amélioration du cadre de vie la ville avance et s'embellit

Réfection de chemins

123 686 euros représentent l'investissement total pour la réfection de deux chemins aux quartiers de Jol et de Carrignargues et une mise en sécurité de deux intersections du quartier des Bourgades. Le chemin des Mirabelles vient d'être entièrement goudronné pour permettre au quartier résidentiel de Jol d'être praticable et accessible aux différents flux automobiles. Tandis que le chemin de la montagnette, quartier de Carrignargues a conservé son aspect naturel, entièrement refait en revêtement calcaire perméable. Enfin pour sécuriser les abords du chemin des Vieux Capucins et l'impasse Tour du Roy, quatre îlots ont été réalisés pour permettre aux automobilistes d'emprunter sereinement l'avenue Pompidou. L'entreprise Lautier de Moussac a réalisé les travaux d'amélioration des voiries.

« Uzès de plus belle » autour de Jean-Luc CHAPON

De grands projets se sont dessinés en 2016, notamment la restauration de l'ancien évêché avec sa toiture et les 2 dalles qui s'étaient effondrées et aussi la mise en place du gazon synthétique sur les stades Pautex et du Refuge permettant l'utilisation pour les scolaires.

Si le centre culturel et de congrès dont a besoin notre territoire n'est pas un projet municipal mais intercommunal, la ville est bien évidemment partie prenante.

Cette structure permettra d'accueillir les associations existantes et leurs manifestations, comme l'ATP, les nuits musicales, le festival de danse... dans un espace plus fonctionnel et permettant d'accueillir un public suffisant pour amortir certains spectacles.

Les associations culturelles qui souhaitent utiliser cet espace ont toutes été reçues afin que leurs besoins soient pris en compte pour la conception du bâtiment. Cet espace pourra bien évidemment recevoir toutes les manifestations ponctuelles susceptibles de ramener du monde sur le territoire, alors qu'actuellement nous refusons de nombreux séminaires ou assemblées générales faute de place dans la salle polyvalente. Mais pour l'opposition, un coup c'est trop grand, un coup trop petit, un coup pas au bon endroit... nous aurons l'occasion d'en reparler.

Cette réalisation s'accompagnera d'un transfert du centre aéré vers le groupe scolaire. Actuellement les enfants sont accueillis dans des algécos avec une maison nécessitant une démolition et ce transfert permettra de les recevoir dans des salles refaites à neuf, avec les terrains multisports et la cantine toute neuve de l'école.

Nous reviendrons également prochainement sur ce transfert et dès à présent, au nom de tous les élus du groupe majoritaire, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année.

Groupes minoritaires

Uzès + : Joyeux Noël et meilleurs vœux à tous les uzétiens.

Nous souhaitons nos vœux sincères et plus particulièrement à toutes celles et ceux qui privés d'emplois, seuls avec un petit salaire ou une maigre retraite, ont du mal à joindre les deux bouts.

Deux quartiers d'Uzès ont été repérés nationalement parmi les 200 quartiers les plus pauvres de France. Un Contrat de Ville a été signé. Pourtant, nous ne voyons aucun projet d'épicerie solidaire, de garage solidaire, de coiffeur solidaire. Rien. Ces projets existent pourtant partout en France, ils sont portés par des associations caritatives, des élus de tous bords.

Nourrir sa famille, réparer sa voiture, entretenir et parfois réparer l'estime de soi : cela doit être possible sans se ruiner à Uzès comme ailleurs. Ils sont peut être là les projets futurs : Avec vous, porter par ou pour vous au cœur de l'Economie Sociale et Solidaire. Déposez vos projets 2017 en Mairie, à la CCU et auprès de la Préfecture.

Ensemble pour Uzès

Non à un Palais des Congrès démesuré ! Oui à un centre culturel adapté à nos besoins !

Uzès vient de céder à la communauté de communes, pour 1 Euro symbolique, le terrain où prend place actuellement le centre de loisirs d'Uzès, pour y construire un « centre culturel et de congrès ». Nous avons voté contre ce projet de cession de ce terrain, alors même que nous avions nous même dans notre projet la création d'un centre culturel (envisagé à l'ancien Evêché) car nous estimons cet équipement démesuré (1450 places debout, soit l'équivalent de la Paloma à Nîmes !) et très insuffisamment concerté. Aucune étude sur la pertinence de cet équipement n'a été conduite. Aucune réflexion sur le projet politique qu'il servira n'a été menée, pas plus sur les conditions d'accès de cette salle à nos associations et à nos acteurs locaux. On sait juste qu'il coûtera 6 000 000 d'Euros (estimation) soit plus de 220 € par habitant... et qu'il accueillera aussi des congrès (alors même que nous n'avons pas la capacité hôtelière pour...).

Ici on raisonne par l'équipement et non par les besoins des habitants et des acteurs culturels.

C'est du «Bling-bling» Il s'agit là avant tout d'une salle de spectacle et de congrès, et non d'un centre culturel adapté aux petites associations culturelles qui ont besoin de locaux pour des ateliers de pratiques artistiques, d'éducation populaire, d'animations socio-culturelles ou de stages par exemple (le spectre des possibles pourrait être bien plus large).

Le conseil municipal d'Uzès aurait dû être consulté pour débattre de ce projet qui concerne le patrimoine d'Uzès et impacte directement les enfants. En effet, la vente de ce terrain entraîne le déplacement du centre de loisirs au sein de Jean-Macé: les enfants passeront ainsi leur temps péri-scolaires, leurs NAP, leurs mercredis après-midi et leurs vacances sur un seul et même lieu. Cela aurait a minima mérité un débat !

Mais il est vrai que les enfants ne votent pas...

TERRAINS CONSTRUCTIBLES A VENDRE



TERRAINS ENTIÈREMENT VIABILISÉS

(eau, électricité, gaz,
téléphone,
assainissement)

ZAC déjà aménagée,
exemptée de
LA TAXE LOCALE
D'ÉQUIPEMENT

SHON* 170 m² en R+1
187,08 euros/m² TTC

Renseignements :
Mairie d'Uzès
(1er étage)
Tél. 04 66 03 42 46

courriel :
terrain_mayac@orange.fr



QUARTIER MAYAC

* surface hors œuvre nette



DESTINATION UZÈS

AUTOMNE-HIVER 2016 / 2017



CYCLE CULTUREL "RENDEZ-VOUS UZÈS" - De novembre à mars
LANCEMENT DE LA SAISON DE LA TRUFFE - À partir du 14 décembre
*Sur la place aux herbes tous les mercredis et samedis,
cabane à truffes, direct producteurs sur les marchés d'Uzès.*
MARCHÉ DE NOËL - Du 17 au 19 décembre
CORRIDA DE LA TRUFFE D'UZÈS, COURSE PÉDESTRE - Samedi 7 janvier
WEEK-END DE LA TRUFFE D'UZÈS - Du 13 au 15 janvier
EXPOSITION NOIR SUR BLANC, 3E ÉDITION - Du 11 au 21 janvier

Plus d'infos sur www.uzes.fr
ou au +(33) (0)4 66 22 68 88



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



WWW.UZES.FR